

Regards sur l'éducation 2002 – Notes de présentation (France)
Sous embargo jusqu'au 29 octobre 2002, 11:00 Heure de Paris

Pour des questions, se référer à:

Eric Charbonnier, Statisticien, Division de l'Analyse et des Indicateurs, Direction de l'éducation de l'OCDE
Tel: +33 1 4524 88 62, e-mail Eric.Charbonnier@OECD.org

Les dépenses d'éducation¹

Les dépenses d'éducation publiques et privées pour l'ensemble des niveaux d'éducation représentent pour la France 6.2 % du PIB soit un chiffre plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (5.5%-tableau B2.1a). Parmi elles, les dépenses de sources publiques représentent 92 % de ces dépenses (tableau B4.1). Les dépenses publiques et privées effectuées au titre des établissements de l'enseignement primaire secondaire et post-secondaire non-tertiaire représentent 4.4 % du PIB soit plus que la moyenne des pays qui est de 3.6 %. Par opposition, les dépenses effectuées au titre des établissements de l'enseignement supérieur représentent quant à elles 1.1 % du PIB et sont inférieures à la moyenne des pays (1.3. % - tableau B2.1b)

Le coût annuel par étudiant de l'enseignements supérieur est de 7 867 dollars EU en France, soit 15 % en dessous de la moyenne OCDE (9 210 dollars EU). Les écarts observés entre pays quant aux dépenses au titre des activités de recherche et de développement (R&D) expliquent en grande partie les différences dans le niveau de dépenses globales d'éducation par étudiant dans l'enseignement supérieur (voir le graphique B1.1 et le tableau B6.1). En France, tout comme au Canada, aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, au Mexique, en Pologne, en République tchèque, en République slovaque et en Turquie, les dépenses par étudiant de l'enseignement supérieur au titre de la recherche et du développement représentent 20 pour cent ou moins des dépenses totales.

Combinées avec une durée moyenne des études supérieures relativement longue (4.7 années, tableau B1.3), les dépenses totales par étudiant en France s'élèvent à 36 832 dollars EU, légèrement au-dessous de la moyenne OCDE (38 668 dollars EU). Toujours à partir des mêmes données, le coût total par étudiant des études universitaires en Suisse (101 334 dollars EU) est plus de deux fois supérieur au coût total de ces études dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de l'Allemagne. Dans le cas des études supérieures techniques, le coût total en termes absolus tend à être bien inférieur à celui des études universitaires, en grande partie du fait qu'elles sont plus courtes. Le coût dépasse 20 000 dollars EU en France, en Italie et en Suisse.

Les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 0.4 pour cent de leur PIB aux aides publiques aux ménages et autres entités privées. Au Danemark et en Suède, ces aides représentent plus de 1 pour cent du PIB. La plus grande partie des aides publiques est affectée à l'enseignement supérieur, sauf en Allemagne, en France, au Mexique, en République tchèque, en Suède et en Suisse (tableau B5.1 et B5.2). En moyenne, les pays de l'OCDE affectent 16 pour cent du budget public de l'enseignement supérieur aux aides aux ménages et autres entités privées. L'Australie, le Danemark et le Royaume-Uni consacrent un tiers ou plus de leurs dépenses publiques au titre de l'enseignement supérieur aux aides publiques. En revanche, la Corée, l'Espagne, la France, la Grèce, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse affectent moins de 10 pour cent de leurs dépenses publiques totales au titre de l'enseignement supérieur aux aides publiques (voir le graphique B5.1 et le tableau B5.2).

¹ Les données financières sont pour l'année civile 1999 tandis que les autres données se rapportent à l'année scolaire 99-00



La scolarisation

Alors que dans la majorité des pays, la scolarisation quasi complète, autrement dit, celle qui correspond à un taux supérieur à 90 pour cent -- commence entre l'âge de 5 et 6 ans, en **France** tout comme en Belgique, en Espagne, en Islande, en Italie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, **plus de 80 pour cent des enfants de 3 à 4 ans sont déjà accueillis dans des structures pré-primaires ou primaires** (tableau C1.2).

Alors que dans la majorité des pays étudiés, un jeune de 15 ans peut espérer dans les conditions actuelles passer de six à sept ans en formation, la France avec un chiffre de 8.0 ans se situe au-dessus de la moyenne OCDE (tableau A12.1). Entre les deux extrêmes, les disparités sont très marquées avec un écart d'environ trois ans entre un groupe de pays comprenant la Danemark, la Finlande, la France et l'Islande (8 ans en moyenne) et un autre groupe comprenant le Mexique, la République slovaque et la Turquie (4 ans en moyenne).

Toujours en France, au moins 90 pour cent des élèves sont scolarisés pendant 15 ans alors que dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la quasi-totalité des jeunes sont scolarisés en moyenne 12 ans. Ainsi, le pourcentage **de 15-19 ans scolarisés est le plus élevé** en Allemagne, en Belgique, en France, en Grèce, aux Pays-Bas et en Suède (tableau C1.2).

Dans les pays de l'OCDE, 10 pour cent en moyenne des élèves de l'enseignement du premier cycle du secondaire fréquentent des établissements d'enseignement dont la gestion est privée et dont le financement est essentiellement public. En Belgique et aux Pays-Bas, la majorité des élèves fréquentant ce niveau d'enseignement est inscrite dans des établissements privés subventionnés par l'État (respectivement 58 et 75 pour cent). Ce nombre dépasse les 16 pour cent en Australie, au Danemark, en Corée, en Espagne et en France. Bien que ces établissements soient administrés par des réseaux privés, le financement de l'État dont ils bénéficient peut être assorti de certaines conditions. Par exemple, il peut être exigé des enseignants qu'ils aient un niveau de qualification minimum ou des élèves/étudiants qu'ils passent avec succès un examen contrôlé par l'État avant d'obtenir leur diplôme (tableau C2.4).

L'enseignement

En France, une différence significative existe entre le nombre total annuel d'heures de cours qu'un enseignant à plein-temps doit assurer dans le primaire et dans les deux cycles de l'enseignement secondaire. Ainsi, le nombre d'heures par an est de 907 en primaire, bien au-dessus de la moyenne OCDE (792 heures) tandis qu'il est de 639 heures pour le premier cycle du secondaire soit 81 heures de moins que la moyenne OCDE (tableau D7.2).

Dans la répartition du nombre d'heures d'enseignement prévues dans l'année scolaire pour les élèves âgés de 12 à 14 ans, la France se situe avec une moyenne de 1042 heures par année sur ces 3 ans nettement au-dessus de la moyenne OCDE qui est de 936 heures (tableau D1.1). Seuls l'Autriche, la Communauté française de Belgique, la Grèce, le Mexique et les Pays-Bas prévoient un nombre annuel moyen d'heures d'enseignement pour les élèves âgés de 12 à 14 ans supérieur à celui de la France. La France adopte quant à elle un système, en comparaison avec les autres pays de l'OCDE, caractérisé par peu de semaines de cours (35 semaines) mais un nombre d'heures important durant ces mêmes semaines (tableau D7.1).



La comparaison des traitements bruts des enseignants en début de carrière, après 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, fournit des informations sur l'influence exercée par l'ancienneté sur les barèmes de rémunération dans les différents pays. Alors que pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le salaire maximal est obtenu après 25 ans d'ancienneté pour les enseignants du premier cycle du secondaire, il l'est en moyenne après 34 ans d'enseignement en France et plus de 40 ans en Espagne et en Hongrie. En France, les enseignants débutants perçoivent un traitement très proche de la moyenne des pays de l'OCDE. Par contre, le salaire maximal obtenu par les enseignants du primaire et du secondaire est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE et équivalent à un peu moins du double de celui des enseignants débutants (tableaux D6.1 et D6.2).

La France avec 23 élèves en moyenne par classe du primaire et 25 par classe du premier cycle du secondaire est légèrement au dessus de la moyenne des pays qui est de 22 pour le primaire et respectivement 24 pour le premier cycle du secondaire. Dans l'enseignement primaire, la taille moyenne des classes varie du simple au double selon les pays : de 36 élèves par classe en Corée à moins de 18 élèves en Grèce, en Islande et au Luxembourg. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est comprise entre 38 élèves par classe en Corée et moins de 20 élèves au Danemark, en Finlande, en Islande, au Luxembourg et en Suisse (tableau D2.1).

Dans les pays de l'OCDE, les jeunes de 15 ans fréquentent généralement des établissements dans lesquels 13 élèves se partagent un ordinateur mais ce chiffre varie énormément. La France avec un ratio de 11 élèves par ordinateur se situe sous la moyenne des pays et au niveau d'un groupe de pays englobant la Belgique, la Corée, l'Islande, l'Italie et le Japon. À une extrême de l'échelle, on compte un ordinateur pour cinq élèves en Australie et aux États-Unis et un ordinateur pour six élèves en Norvège et en Nouvelle-Zélande. À l'autre, en Allemagne, en Espagne, en Grèce, au Mexique, en Pologne et au Portugal, les jeunes de 15 ans fréquentent des établissements où, en moyenne, plus de 20 élèves se partagent un ordinateur (tableau D3.1).

Concernant le climat au sein de l'établissement et de la classe, les jeunes de 15 ans ont déclaré bénéficier d'un soutien des enseignants supérieur à la moyenne de l'OCDE en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède, mais inférieur à la moyenne en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Corée, en France, en Italie, au Luxembourg, en Pologne et en République tchèque (tableau D5.1). Il existe dans tous les pays une corrélation positive entre le climat de discipline aux cours de langue du test et la performance des élèves. Cette corrélation est forte dans des pays tels que l'Australie, la Hongrie, le Japon, la Pologne et le Royaume-Uni et plus faible dans des pays tels que la Belgique, la France, le Luxembourg et le Mexique (tableau D6.2).

Les études du secondaire

L'évaluation des performances des élèves de 15 ans positionne la France proche de la moyenne des pays pour les performances sur l'échelle de compréhension de l'écrit (tableau A5.2) et sur l'échelle de culture scientifique (tableau A6.2) et au-dessus de la moyenne sur l'échelle de culture mathématique (tableau A6.1). Elle se trouve par rapport aux pays du G8 à peu près au même niveau que les États-Unis, devant l'Allemagne, l'Italie et la Fédération de Russie mais derrière le Japon, le Canada et le Royaume-Uni. La France montre également plutôt moins d'inégalités dans les résultats par rapport à la moyenne des pays. Ainsi, sur l'échelle de compréhension de l'écrit, la France présente moins d'élèves faibles et moins d'élèves forts que la moyenne des pays (tableau A5.1). Cependant, certains pays parviennent à cumuler bon niveau de performance et faibles disparités de niveaux comme par exemple le Canada et la Finlande.



Les élèves dont les parents exercent des professions d'un statut plus élevé réalisent en moyenne de meilleures performances en compréhension de l'écrit. Cet avantage est plus marqué dans certains pays que dans d'autres, notamment en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. La France se situe quant à elle très proche de la moyenne mais néanmoins dans la partie montrant des différences socio-économiques supérieures à la moyenne (graphique A9.1).

Dans les pays où la population d'immigrants est importante, les jeunes de 15 ans de première génération obtiennent des résultats en lecture inférieurs en moyenne de 29 points sur l'échelle de compréhension de l'écrit à ceux des élèves autochtones, même s'ils sont nés dans le pays. Cet écart varie fortement d'un pays à l'autre, la France, avec un écart de points de 41 points en faveur des élèves autochtones par rapport à ceux de première génération se situe au-dessus de la moyenne des pays. Les variations les plus fortes sont cependant enregistrées en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Liechtenstein, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse où elles dépassent 50 points (tableau A10.1).

Parmi les pays participant au programme pour le suivi des acquis des élèves (PISA), les huit pays où les écarts sont statistiquement significatifs entre les élèves de la première génération et les élèves allochtones sont l'Autriche, le Canada, la France, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Dans ces pays, le score des élèves allochtones sur l'échelle de compréhension de l'écrit est inférieur de 28 à 58 points à celui des élèves de la première génération, bien qu'ils réalisent de bonnes performances par rapport aux élèves allochtones d'autres pays en termes absolus. Les élèves allochtones représentent près de 2 pour cent des participants du PISA en France et au Royaume-Uni, un peu moins de 6 pour cent en Autriche et en Suède et entre 9 et 16 pour cent dans les quatre autres pays où les écarts entre ces groupes d'élèves sont significatifs (tableau A10.1)

Les élèves de 15 ans qui ne parlent pas la langue du test à la maison sont plus susceptibles de figurer dans le quartile inférieur de performance en lecture que ceux qui la parlent le plus souvent à la maison. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en France, en Grèce, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse, les élèves appartenant à la catégorie linguistique minoritaire ont 2.3 ou plus de chances que ceux de la catégorie linguistique majoritaire de se situer dans le quartile inférieur de performance en compréhension de l'écrit (tableau A10.2).

L'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire constitue une étape importante pour ne pas dire nécessaire pour faciliter l'intégration sur le marché du travail. En moyenne parmi les pays de l'OCDE, 77 pour cent des élèves obtiennent un diplôme du deuxième cycle du secondaire ayant une orientation générale ou professionnelle (y compris le CAP et le BEP pour la France), soit 7 points de pourcentage de moins que la France. Les diplômés du deuxième cycle du secondaire représentent 90 pour cent ou plus en Allemagne, en Hongrie, au Japon, en Pologne et en République slovaque (tableau A1.1).

Les taux de chômage des personnes n'ayant pas atteint le niveau de fin d'études secondaires sont très élevés dans un certain nombre de pays dont la France, et bien qu'ils reculent avec l'âge, ils restent en général à des niveaux assez importants, signe de difficultés durables d'insertion (indicateur A11 et C5). Dans les pays de l'OCDE, la proportion des jeunes **non scolarisés au chômage** dans la tranche d'âge des 20-24 ans **ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire** est de 13 pour cent en moyenne en 1999 alors qu'il dépasse 18% dans un petit groupe de pays comprenant la Belgique, la France, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque (tableau C5.2)



Les études universitaires

Comparée aux décennies précédentes, la proportion de jeunes qui achèvent des études supérieures est nettement plus importante dans la plupart des pays de l'OCDE. Cette proportion représente, en moyenne parmi les pays de l'OCDE, 28 pour cent chez les 25-34 ans et 16 pour cent chez les 55-64 ans, soit une différence de 12 points de pourcentage. Cette même différence est de 19 points de pourcentage ou plus en Belgique, au Canada, en Corée, en France, en Irlande, au Japon et en Espagne (tableau A2.3).

En France, 37 % des jeunes entrent à l'université. Ce taux varie considérablement selon les pays, puisqu'il se situe entre plus de 55 pour cent en Australie, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède, et 30 pour cent ou moins en Allemagne, au Danemark, au Mexique, en République tchèque, en Suisse et en Turquie. Par ailleurs, les entrants dans des formations dites supérieures techniques (niveau 5B de la CITE-97) représentent plus de 20 % en Communauté flamande de Belgique, en Corée, au Danemark, en France, en Irlande, au Japon, en Nouvelle Zélande et au Royaume Uni (tableaux C2.1).

Le taux de rendement correspond à une mesure du bénéfice que rapporte, à long terme, l'investissement initial dans l'éducation. Ces taux de rendement sont exprimés en pourcentage et sont semblables aux taux d'intérêt en pourcentage sur un compte d'épargne. Le taux de rendement interne couvre l'effet combiné des gains, de la durée des études, de la fiscalité, du risque de chômage, des frais de scolarité et des aides publiques aux étudiants. Ainsi, le taux de rendement d'une formation universitaire par rapport à une formation du deuxième cycle de secondaire séparent les 10 pays pour lesquels des données sont disponibles en 3 groupes. La **France appartient avec le Danemark, les États-Unis, les Pays-Bas et la Suède** au groupe où les taux de rendement interne sont relativement élevés et compris entre 10 et 15 pour cent (tableau A13.3)

Les écarts de gains et la durée des études sont généralement les déterminants essentiels des taux de rendement. En fait, si la durée moyenne des études tertiaires était raccourcie d'un an sans préjudice de la qualité, le taux de rendement interne pour les hommes augmenterait de 1 à 5 points dans les pays étudiés, toutes choses étant égales par ailleurs. Pour bien mesurer l'impact de ce raccourcissement hypothétique des études tertiaires, ajoutons qu'il faudrait que l'avantage salarial lié à l'enseignement tertiaire augmente de 5 à 14 points pour obtenir le même résultat par le biais d'un élargissement des écarts de salaires. Cette tendance générale souffre cependant des exceptions qui méritent d'être mentionnées. En dépit des écarts de salaires relativement faibles et de la longueur des études, le Danemark et, dans une moindre mesure, la Suède offrent des incitations relativement convaincantes en faveur de l'enseignement tertiaire. Pour sa part, la France encourage les jeunes à investir dans le deuxième cycle du secondaire malgré les gains de salaires relativement faibles qui en résultent comparativement à la durée de ces études (tableaux A13.1 et A13.3).

En France, 59 % des étudiants qui commencent leurs études universitaires générales arrivent à les terminer, soit 11 points de moins que la moyenne des pays. Cependant, le taux de survie varie considérablement selon les pays, puisqu'il se situe entre plus de 80 pour cent en Irlande, au Japon, au Royaume-Uni et en Turquie, et moins de 60 pour cent en Autriche, en France, en Italie et en Suède. Le taux de survie dans l'enseignement technique supérieur va quant à lui de plus de 80 pour cent dans la Communauté flamande de Belgique, au Danemark, au Japon, au Mexique, en Pologne et en Suède à 50 pour cent environ en Irlande et en Italie. La France se situe quant à elle dans la moyenne des pays de l'OCDE avec un taux de survie de 72 % (tableau A2.2).



Le taux d'obtention pour une classe d'âge d'un premier diplôme universitaire du type licence, maîtrise ou diplôme d'ingénieurs est pour la **France dans la moyenne des pays de l'OCDE**. Cette proportion représente 25 % et est inférieure de 8 points à la proportion de diplômés aux Etats-Unis et de 12 à celle du Royaume Uni (tableau A2.1). La France, avec certains autres pays tels que l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, l'Irlande et le Japon se caractérise également par une proportion élevée (18.3%) en comparaison avec la moyenne OCDE (11.2%) de diplômés supérieurs techniques (DUT, BTS etc.).

Autre caractéristique, **le pourcentage de diplômés universitaires des disciplines scientifiques** (sciences de l'ingénieur, activités de production et construction, sciences de la vie et agriculture, sciences physiques, mathématiques et statistiques, et informatique, à l'exclusion cependant de la santé et du secteur social) **est élevé par rapport aux autres pays de l'OCDE**. Ainsi, alors que cette proportion est inférieure à 20 pour cent aux États-Unis, en Hongrie, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, et au Portugal, elle dépasse 30 pour cent en France mais aussi en Allemagne, en Autriche, en Corée, en Finlande, en Irlande, en République tchèque, en Suède et en Suisse (graphique A4.1 et tableau A4.1).

En 2000, 1,62 millions de personnes suivent des études dans un pays étranger, dont 1,52 million (soit 94 pour cent) dans les pays de l'OCDE. La comparaison des chiffres de 1998 et de 2000 montre un accroissement de 14 pour cent de la mobilité des étudiants vers l'OCDE. Ainsi, sur dix étrangers qui font des études dans des pays de l'OCDE, sept choisissent les cinq pays suivants : l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Ainsi, la France demeure un lieu d'étude attractif pour les étudiants étrangers puisque 8 % des étudiants scolarisés hors de leur pays étudient en France (graphique C3.2). Rapporté à l'ensemble des étudiants en France, la proportion d'étudiants étrangers représente 7 % (tableau C3.1).